



## Anonymat signature d'une Pétition

Par **chouchane**, le **06/11/2023** à **10:23**

Bonjour,

Est-ce qu'un employeur peut demander, sur une base légale, d'avoir le nom des signataires d'une pétition ? Peut-on garantir l'anonymat des personnes signataires ?

Merci,

Par **Visiteur**, le **06/11/2023** à **10:25**

Bonjour,

Une pétition signée anonymement n'a que peu de valeur ....

Consultez les représentants du personnel pour donner plus de poids à vos demandes.

Par **Cousinnestor**, le **06/11/2023** à **12:19**

Hello !

Une telle pétition n'a pas de valeur juridique (contrairement au "vote" officiel des élus du personnel pourtant anonyme). Votre employeur "*peut*" demander le nom des signataires.

**Chouchane** de votre côté vous "*pouvez*" lui répondre que vous ne donnez pas les noms des signataires (pour les protéger) et que cette pétition est un "sondage" témoignant de la perception de tel % du personnel sur le sujet évoqué...

A+